

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

I. Cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2026 a été voté le 28/04/2026 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centre de loisirs, périscolaire...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2026 représentent 1 467 169,31 euros comprenant le résultat de fonctionnement 2025 reporté au 002 : 206 584,52 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 47,72 % des dépenses de fonctionnement de la ville.

Les dépenses de fonctionnement 2026 représentent 1 233 421,16 euros.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Les recettes de fonctionnement des villes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution.

Il existe trois principaux types de recettes pour une ville :

- Les impôts locaux (443 341 € en 2026). Les taux d'imposition restent identiques.
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (65 843,95 euros en 2025 comprenant les concessions funéraires, les redevances d'occupation du domaine public, les droits de chasse, la cantine, le périscolaire, l'ALSH)

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	VOTE	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	472 237.00		477 112.00	477 112.00	477 112.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	585 550.00		588 590.00	588 590.00	588 590.00
014	Atténuation de produits					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	133 731.00		157 247.57	157 247.57	157 247.57
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	1 191 518.00		1 222 949.57	1 222 949.57	1 222 949.57
66	CHARGES FINANCIÈRES	11 649.39		10 471.59	10 471.59	10 471.59
67	CHARGES SPÉCIFIQUES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET (4)					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 203 167.39		1 233 421.16	1 233 421.16	1 233 421.16
023	Virement à la section d'investissement (5)	17 500.00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	17 500.00				
	TOTAL	1 220 667.39		1 233 421.16	1 233 421.16	1 233 421.16

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 233 421.16

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 059-215906298-20260428-2026_032-BF

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1	Propos nouvel		
013	Atténuation de charges	32 500.00		30 000.00	30 000.00	30 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET	55 372.35		63 700.00	63 700.00	63 700.00
73	IMPÔTS ET TAXES	99 698.85		77 212.85	77 212.85	77 212.85
731	Fiscalité locale	603 774.00		607 388.00	607 388.00	607 388.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	408 576.79		417 943.28	417 943.28	417 943.28
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	46 030.00		61 250.66	61 250.66	61 250.66
Total des recettes de gestion courante		1 245 951.99		1 257 494.79	1 257 494.79	1 257 494.79
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS SPECIFIQUES	3 090.00		3 090.00	3 090.00	3 090.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 249 041.99		1 260 584.79	1 260 584.79	1 260 584.79
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		1 249 041.99		1 260 584.79	1 260 584.79	1 260 584.79

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	206 584.52
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 467 169.31

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2026 :

- Concernant les ménages
 - Taxe d'habitation résidences secondaires : 22,26
 - Taxe foncière sur le bâti : 52,62
 - Taxe foncière sur le non bâti : 59,93
- Concernant les entreprises

Cotisation foncière des entreprises (CFE) perçu par Cœur d'Ostrevent Agglomération

d) Les dotations de l'Etat

Les dotations attendues de l'Etat sont :

D.G.F. Montant total	363 362 €
Dotation élu local (DPEL)	4 150 €
D.G.F. des communes : dotation forfaitaire	253 070 €
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale « péréquation » (DSR P)	28 104 €
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale « cible » (DSR C)	38 435 €
D.G.F. des communes : dotation nationale de péréquation (DNP)	43 753 €

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule....

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement le patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (rénovation de l'école maternelle).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Sauf 204) (3)	14 250.00		3 626.40	3 626.40	3 626.40
204	Subventions d'équipement versées (3) (8)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (3)	148 260.40	9 908.17	900 600.00	900 600.00	910 508.17
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (4)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (3)	103 000.00	5 976.00	74 000.00	74 000.00	79 976.00
Total des dépenses d'équipement		265 510.40	15 884.17	978 226.40	978 226.40	994 110.57
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES Hors 1068	710.00		60.00	60.00	60.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (Sauf 138)			70 000.00	70 000.00	70 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	50 344.53		55 672.99	55 672.99	55 672.99
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS					
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)					
Total des dépenses financières		51 054.53		125 732.99	125 732.99	125 732.99
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE (6)			288 969.99	288 969.99	288 969.99
Total des dépenses réelles d'investissement		316 564.93	15 884.17	1 392 929.38	1 392 929.38	1 408 813.55
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)					
041	Opérations patrimoniales (7)			1 363.20	1 363.20	1 363.20
Total des dépenses d'ordre d'investissement				1 363.20	1 363.20	1 363.20
TOTAL		316 564.93	15 884.17	1 394 292.58	1 394 292.58	1 410 176.75

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 410 176.75

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (Sauf 138) (3)	2 375.51		387 500.00	387 500.00	387 500.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (4)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Sauf 204) (3)					
204	Subventions d'équipement versées (3)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (3)			218 969.99	218 969.99	218 969.99
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (3) (5)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (3)					
Total des recettes d'équipement		2 375.51		606 469.99	606 469.99	606 469.99
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES Hors 1068	195 596.40		24 062.96	24 062.96	24 062.96
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)			473 426.44	473 426.44	473 426.44
138	Autres subventions d'investissement (3) (7)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (4)					
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS (8)					
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)					
024	Produits de cessions d'immobilisations	10 000.00				
Total des recettes financières		205 596.40		497 489.40	497 489.40	497 489.40
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE (9)			288 969.99	288 969.99	288 969.99
Total des recettes réelles d'investissement		207 971.91		1 392 929.38	1 392 929.38	1 392 929.38
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	17 500.00				
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (10)					
041	Opérations patrimoniales (10)			1 363.20	1 363.20	1 363.20
Total des recettes d'ordre d'investissement		17 500.00		1 363.20	1 363.20	1 363.20
TOTAL		225 471.91		1 394 292.58	1 394 292.58	1 394 292.58

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	119 968.62
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 514 261.20

c) Les principales dépenses d'investissement prévues :

Compte 21	Reprise des concessions
	Containers et raccordement
	Chauffe-eau et toilettes Powerfit
	Pose alimentation électrique
	Travaux de voirie ruelle Delplanque
	Pose d'une barrière Tourbière
	Perforateur
	Tondeuse
	Groupe électrogène
	Plaque vibrante
	Taille haie
	Ordinateur portable Mairie
	Lave-vaisselle
	Frigo double porte
Compte 23	Etude et travaux pour la rénovation de l'école maternelle
	AMO Ecole maternelle

Capital de la dette à rembourser : 55 672,99

d) Les recettes d'investissement prévues :

10222	FCTVA	19 917,96
10226	Taxe d'aménagement	4 145

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulationa) Principaux ratios

Informations statistiques, fiscales et financières		A
Informations statistiques		
		Valeurs
	Population Totale (colonne h du recensement INSEE)	1 334
Informations fiscales (N-2)		
		Collectivité
	Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	443 341
Informations financières - Ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	924.60
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 099.83
3	Dépenses d'équipement brute / population	961.83
4	En cours de la dette / population (2)(3)	443.10
5	DGF / population	272.39
6	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.48
7	Dépenses réelles de Fonctionnement + Remboursement annuel de la Dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement (4)	0.85
8	Dépenses d'équipement brute / Recettes réelles de fonctionnement	0.87
9	En cours de la dette / Recettes réelles de Fonctionnement (2)(3)(4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2)(4)	0.16

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le



ID : 059-215906298-20260428-2026_032-BF

b) Etat de la dette

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

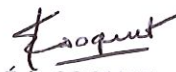
B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	taux actuariel					
164 - Emprunts auprès d'établissements de crédit														
99145177040 - INVESTISSEMENTS COMMUNAUUX	CREDIT AGRICOLE	16/07/2009	16/07/2009	15/10/2009	200 000.00	F		4.500	4.500		T	C	N	A-1
M0N52053EUR/0521487001 - EMPRUNT TX	LA BANQUE POSTALE	05/06/2018	04/06/2018	01/10/2018	200 000.00	F		1.590	1.590		T	C	N	A-1
M0N52054EUR/0521488001 - RENOVATION ECOLE	LA BANQUE POSTALE	05/06/2018	04/06/2018	01/10/2018	600 000.00	F		1.590	1.590		T	C	N	A-1
TOTAL					1 000 000.00									
TOTAL GENERAL					1 000 000.00									

Fait à Vred le **28 AVR. 2026**

Le Maire,


Éric SOQUET

